

Point d'exécution budgétaire 2014

Évolution des ressources budgétaires :

Il est rappelé qu'à périmètre constant, la DGF 2014 est en baisse de 2,22 % par rapport à la DGF 2013.

La dotation initiale de 1er et 2ème niveau attribuée par la Direction Générale, s'est élevée à 7 116 795 euros, hors réserve de précaution.

La dotation initiale a été corrigée des mouvements suivants rappelés lors du CTL du 13 octobre 2014 :

- 2 878 euros de crédits de 2ème niveau (frais changement de résidence) ;
- 1 963 euros de crédits pour couvrir les dépenses de la DiSi et supportées par la DRFiP ;
- 38 851 euros d'abondement de la Délégation Est pour couvrir les dépenses relatives aux frais d'installation des TPE, à la mise à disposition de doubles écrans, à l'acquisition d'une machine de mise sous pli et à des frais connexes aux opérations immobilières ;
- une réduction de 22 790 euros correspondant au montant de fluides et d'imprimés, payés par la centrale et refacturés à la direction locale,

et d'autre part, par la participation financière de la DG pour frais fixes de personnels de droit privé des restaurants administratifs reçue sur le BOP pour un montant de 93 293 euros.

Depuis, les mouvements suivants sont intervenus en ressources :

- complément de financement de 2ème niveau (dont taxes foncières) : + 342 015 euros ;
- participation de la Délégation Est à l'acquisition de doubles écrans et aux aménagements de CFP : + 20 560 euros ;
- remboursement des dépenses de la DiSi supportées par la DRFiP : + 2 989 euros
- remboursement par RH2C des dépenses relatives à l'adaptation d'un poste de travail : + 1 780 euros ;
- refacturation par la centrale des imprimés : - 27 371 euros
- ajustement de la refacturation des fluides opérée par la centrale : + 20 504 euros
- abondements exceptionnels complémentaires : + 1 405 359 euros.

Le montant actualisé des ressources attribuées sur le BOP de la direction locale est donc au 13 décembre 2014 de **8 996 826 euros**.

Taux de consommation des crédits de paiement :

Au 13 décembre 2014, le taux de consommation des crédits de paiement sur le BOP départemental est de 97,3% par rapport au budget prévisionnel rectifié des mouvements de crédits mentionnés ci-dessus.

Les paiements en instance dans Chorus à cette date permettent d'assurer la consommation complète des crédits de paiement disponibles. Au 13 décembre, le montant des factures non

CTL du 6 janvier 2015

couvertes par des crédits de paiement s'élève à moins de 7 K€.

En fin de gestion, le montant des dépenses payées sur le BOP s'élèvera à 8 996 826 euros. A titre de comparaison, ce montant était de 8 935 670 à la fin de l'exercice 2013 et incluait un report de charges de 2012 sur 2013 de 242 K€.

Des dépenses supplémentaires ont pu être effectuées grâce, d'une part à la baisse de certaines dépenses (fluides, téléphonie, contrats de maintenance...) et d'autres part, aux abondements exceptionnels versés en fin d'année. Ainsi, à titre d'exemple :

- 99 K€ de matériels informatiques (unités centrales, écrans, matériel réseau...) ;
- 17 K€ pour le renouvellement du parc des fontaines à eau ;
- 5 K€ de matériels logistiques et d'étude pour la plateforme élévatrice du service courrier ;
- 111 K€ de travaux de mise en conformité et de réfections des locaux (réseau informatique d'Obernai, guichets caisse d'Haguenau, ouvrants à Picquart, curage colonne sanitaires DRFiP...)
- 300 K€ de dépenses relatives au mois de décembre (nettoyage, contrats de maintenance,...) et certains loyers 2015.

EXECUTION BUDGETAIRE AU 13 DECEMBRE 2014

Nature des dépenses	Exécution année 2013	Budget initial 2014	Budget rectifié 2014	Dépenses au 13/ 12/ 2014	Taux de consommation au 13/ 12/ 2014	Dépenses à fin décembre 2013
Fonctionnement	8 474 083,0 €	7 001 795,0 €	8 405 509,0 €	8 079 233,0 €	96,1%	8 474 083,0 €
Fluides	699 748,0 €	520 635,0 €	659 605,0 €	575 499,0 €	87,2%	699 748,0 €
Nettoyage	609 339,0 €	541 000,0 €	593 470,0 €	563 844,0 €	95,0%	609 339,0 €
Imprimés	11 308,0 €	10 000,0 €	-40 161,0 €	14 700,0 €	-36,6%	11 308,0 €
Fournitures	232 406,0 €	220 000,0 €	220 000,0 €	313 213,0 €	142,4%	232 406,0 €
Maintenance technique	90 751,0 €	80 000,0 €	80 000,0 €	103 694,0 €	129,6%	90 751,0 €
Télécommunications	233 146,0 €	180 000,0 €	215 000,0 €	211 244,0 €	98,3%	233 146,0 €
Informatique fonctionnement	148 531,0 €	115 394,0 €	120 346,0 €	147 865,0 €	122,9%	148 531,0 €
Affranchissement	1 734 203,0 €	1 344 143,0 €	1 889 512,0 €	1 747 484,0 €	92,5%	1 734 203,0 €
Locations et charges immobilières	3 149 735,0 €	2 800 000,0 €	3 041 000,0 €	2 895 630,0 €	95,2%	3 149 735,0 €
Frais de poursuites	127 642,0 €	103 500,0 €	120 000,0 €	122 160,0 €	101,8%	127 642,0 €
Sécurité fonctionnement	71 096,0 €	72 000,0 €	72 000,0 €	67 033,0 €	93,1%	71 096,0 €
Frais de déplacement	572 830,0 €	495 900,0 €	646 465,0 €	599 219,0 €	92,7%	572 830,0 €
Charges diverses de transport	53 185,0 €	50 000,0 €	50 000,0 €	88 273,0 €	176,5%	53 185,0 €
Prestataires externes	447 202,0 €	329 223,0 €	329 223,0 €	309 089,0 €	93,9%	447 202,0 €
Impôts et taxes	120 698,0 €		175 756,0 €	114 223,0 €	65,0%	120 698,0 €
Autres dépenses	172 263,0 €	140 000,0 €	233 293,0 €	206 063,0 €	88,3%	172 263,0 €
Équipement	461 587,0 €	115 000,0 €	591 317,0 €	673 392,0 €	113,9%	461 587,0 €
Travaux et entretien immobiliers	247 544,0 €	50 000,0 €	329 611,0 €	207 698,0 €	63,0%	247 544,0 €
Matériel logistique	37 756,0 €	20 000,0 €	56 413,0 €	59 519,0 €	105,5%	37 756,0 €
Matériel informatique	39 973,0 €	10 000,0 €	170 293,0 €	306 871,0 €	180,2%	39 973,0 €
Mobilier et matériel de bureau	45 100,0 €	20 000,0 €	20 000,0 €	65 064,0 €	325,3%	45 100,0 €
Autres immobilisations	91 214,0 €	15 000,0 €	15 000,0 €	34 240,0 €	228,3%	91 214,0 €
Matériel de transport	0,0 €		0,0 €	0,0 €		0,0 €
TOTAL	8 935 670,0 €	7 116 795,0 €	8 996 826,0 €	8 752 625,0 €	97,3%	8 935 670,0 €